



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la  
Municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est tenue le  
lundi 3 juillet 2017 à la salle du Conseil municipal du Centre F.P. Adams à 18h30.**

Étaient présents : Mmes Brigitte Kenny  
Antoinette Boilard-Lord  
Chantal Lebel  
MM. Roger McGrath  
Jules Ferland  
David Ferguson

Quorum : le quorum est constaté.

M. Francois Boulay, maire, préside la séance.

M. Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**Résolution n° 2017 - 07 - 001 Lecture et acceptation de l'ordre du jour**

M. Hervé Esch fait la lecture de l'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux des 05 et 26 juin 2017
3. Suivi des procès-verbaux
4. Période de questions
5. Administration
  - 5.4. Affaires courantes
6. Rapport d'activités du maire et des conseillers
  - 6.1. Rapport d'activité du maire
  - 6.2. Rapport d'activité des conseillers
7. Correspondance
  - 7.1. Manon Massé - projets de loi
  - 7.2. Fondation canadienne Espoir jeunesse - campagne de prévention 2017
  - 7.3. Chemin de la Rivière – chemin du Parc
8. Bouffard Sanitaire – proposition budgétaire cueillette matières résiduelles non recyclables
9. Arpo – offres de service
10. MRC d'Avignon – facturation formation des pompiers
11. Les Loisirs Restigouche-Sud-Est
12. Ententes sentiers pédestres
13. Projet FAIR 2017-2017
14. Varia
  - 14.1. Soumission Ro-Ad & Fils
  - 14.2. Comité de développement local de Ristigouche-Sud-Est
15. Levée de l'assemblée

Il est PROPOSÉ par Mme Brigitte Kenny  
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire tenue le lundi 3 juillet 2017 soit accepté tel que modifié.

**Résolution n° 2017 - 07 - 002 Adoption des procès-verbaux des 05 et 26 juin 2017**

Il est PROPOSÉ par Mme Antoinette Boilard-Lord  
Et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 05 juin 2017 et de la séance extraordinaire du 26 juin 2017 soient adoptés tels que modifiés.

**2017 - 07 - 003 Suivi des procès-verbaux**

Le suivi des procès-verbaux est présenté, discuté et réglé.

2017 - 07 - 004 Période de questions

Aucun contribuable n'est présent.

2017 - 07 - 005 Administration

2017 - 07 - 005 - 1 Liste des comptes payés - juin 2017

Les comptes payés au mois de juin 2017 sont révisés et acquiescés.

<u>Fournisseurs</u>	<u>Montant</u>
Passé Partout Enr.	160.97
Le web simple	258.69
JN Savoie	37.92
Dufresne Hébert Comeau	1 355.56
Hydro Québec	722.64
Hydro Québec	131.15
Telus	256.58
Canadian Tire	262.73
Berthelot	58.48
JN Savoie	42.39
JN Savoie	20.01
JN Savoie	43.42
JN Savoie	19.50
JN Savoie	55.19
Locations Leblanc	11.50
eToner	302.91
SAAQ	1.65
Bouffard sanitaire	521.10
Passé Partout Enr.	160.97
Postes Canada	15.87
JN Savoie	112.68
JN Savoie	237.79
JN Savoie	22.99
JN Savoie	143.64
JN Savoie	11.36
JN Savoie	68.99
JN Savoie	5.47
JN Savoie	18.39
Berthelot	28.75
Hydro Québec	242.14
Hervé Esch	1 049.71
Serge Ouellette	1 165.65
Antoinette Boilard-Lord	858.30
Bell Mobilité	98.26
LET - Saint-Alphonse	327.59
LET - Saint-Alphonse	367.20
Jules Ferland	75.79
MRC d'Avignon	1 313.39
Bouffard sanitaire	521.10
Bouffard sanitaire	1 149.10
Serge Ouellette	92.00
MRC d'Avignon	4.00
Desjardins assurances	201.20
Serge Ouellette	1 341.95
Hervé Esch	1 229.67
Hervé Esch	60.00
Receveur Général du Canada	1 610.55
Revenu Québec	4 469.12
LET - Saint-Alphonse	327.59
<b>Total payé</b>	<b>21 593.60</b>

Il est PROPOSÉ par Mme Brigitte Kenny  
Et RÉSOLU à l'unanimité

QUE les comptes suivants soient payés :

<u>Fournisseurs</u>	<u>Montant</u>
Dufresne Hébert Comeau	2 653.34
JN Savoie	44.46
JN Savoie	8.03
JN Savoie	17.93
JN Savoie	14.35
JN Savoie	350.92
JN Savoie	76.85
JN Savoie	112.68
JN Savoie	9.61
JN Savoie	6.28
RPM Marine	303.54
RPM Marine	43.40
Locations Leblanc	46.00
Locations Leblanc	184.00
Locations Leblanc	46.58
Aménagement Bélanger	158.12
Péto-Canada	70.61
Jacques Charest	102.90
Jean-Paul Breton	60.00
Walmart	172.50
<b>Total à payer</b>	<b>4 482.10</b>

Je, soussigné, Hervé Esch, directeur général, secrétaire-trésorier, atteste en vertu du présent certificat, que la municipalité du Canton de Ristigouche Partie Sud-Est dispose des crédits suffisants pour payer le total inscrit sur la liste des comptes à payer pour approbation au : 03 juillet 2017.

**Hervé Esch**

Directeur général,  
secrétaire-trésorier

**2017 - 07 - 005 - 3 Rapport de trésorerie - juin 2017**

Le rapport de trésorerie est présenté.

<b>Solde d'ouverture</b>	<b>juin 2017</b>	<b>137 084.93</b>
<u>Entrées</u>		<b>3 698.29</b>
Taxes municipales	1 689.29	
Transferts reçus	1 849.00	
Autres revenus	-	
Dons reçus	160.00	
<u>Sorties</u>		<b>- 18 842.32</b>
Fournisseurs	9 635.93	
Salaires et cotisations	8 555.85	
Autres dépenses	500.00	
Frais bancaires	150.54	
<b>Solde de clôture</b>	<b>juin 2017</b>	<b>121 940.90</b>
<b>Évolution</b>	<b>juin 2017</b>	<b>- 15 144.03</b>

**Résolution n° 2017 - 07 - 005 - 4 Affaires courantes**

Des discussions ont lieu sur les sujets suivants :

- Remblai d'un ponceau et permis municipal
- Visites de terrain du Ministère de l'Environnement
- Permis de rénovation

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal n'est présent au bureau municipal qu'une matinée toutes les deux (2) semaines ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par Mme Chantal Lebel

Et RÉSOLU à l'unanimité

QUE M. Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier soit habilité à délivrer des permis de rénovation extérieure et intérieure de bâtiments lorsque les travaux prévus n'impliquent aucune modification structurelle.

**2017 - 07 - 006 Rapport d'activités du maire et des conseillers**

**2017 - 07 - 006 - 1 Rapport d'activité du maire**

Le maire effectue une mise à jour concernant les dossiers suivants :

- Campagne de Solidarité Ristigouche
- Procès Gastem contre Ristigouche-Sud-Est
- Assemblée publique du 29 juin 2017

**2017 - 07 - 006 - 2 Rapport d'activité des conseillers**

Le conseiller David Ferguson effectue une mise à jour concernant Loisirs Avignon Centre. La conseillère Antoinette Boilard-Lord fait le compte-rendu de l'activité "échange de vivaces".

**2017 - 07 - 007 Correspondance**

La correspondance est lue et classée.

**2017 - 07 - 007 - 1 Manon Massé - projets de loi**

La députée de Québec-Solidaire, Mme Manon Massé a fait part par courriel à la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est de son dépôt du projet de loi 899 visant à reconnaître l'autonomie des municipalités en matière d'aménagement du territoire et de protection des sources d'eau potable ainsi que du projet de loi 990 visant à interdire la fracturation hydraulique et la stimulation chimique des puits sur tout le territoire du Québec.

**Résolution n° 2017 - 07 - 007 - 2 Fondation canadienne Espoir jeunesse - campagne de**

CONSIDÉRANT la demande de la Fondation canadienne Espoir Jeunesse ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. David Ferguson

Et RÉSOLU à l'unanimité

QUE la Municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est octroie un droit de passage à cet OBNL sur le territoire de la municipalité.

**2017 - 07 - 007 - 3 Chemin de la Rivière – chemin du Parc**

M. François Boulay, maire, rencontrera dans les prochaines semaines Mme Tremblay, propriétaire sur le chemin du Parc afin de discuter de la dénomination de cette partie privée du chemin.

**Résolution n° 2017 - 07 - 008 Bouffard Sanitaire – proposition budgétaire cueillette matières résiduelles non recyclables**

CONSIDÉRANT l'offre budgétaire soumise par Groupe Bouffard relative à la cueillette et au transport des matières résiduelles non-recyclables de la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est pour l'année financière 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE la proposition qui est faite par Groupe Bouffard est de conserver la tarification 2017 pour l'exercice financier 2018 ;

EN CONSÉQUENCE,  
Il est PROPOSÉ par Mme Brigitte Kenny  
Et RÉSOLU à l'unanimité

QUE la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est accepte l'offre budgétaire 2018 de Groupe Bouffard.

**2017 - 07 - 009 Arpo – offres de service**

**2017 - 07 - 009 - 1 Écocentre**

Concernant l'offre de services relative au réaménagement de l'écocentre, M. François Boulay, maire, rencontrera des contracteurs de la municipalité pour obtenir des soumissions et des plans.

**Résolution n° 2017 - 07 - 009 - 2 Chemin Sillars**

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels de Groupe Arpo relative à l'élaboration des plans et devis pour la réfection du chemin Sillars ;

EN CONSÉQUENCE,  
Il est PROPOSÉ par M. Jules Ferland  
Et RÉSOLU à l'unanimité

QUE l'offre de services professionnels de Groupe Arpo soit acceptée telle que présentée sous réserve de vérification que toutes les procédures légales en matière d'appel d'offre auxquelles est soumise la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est soient respectées.

**Résolution n° 2017 - 07 - 010 MRC d'Avignon – facturation formation des pompiers**

CONSIDÉRANT la facture n° 8803 du 28/06/2017 de la MRC d'Avignon à la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est d'un montant de 200,44 \$ ;

CONSIDÉRANT QUE cette facture concerne les cotisations 2016-2017 et 2017-2018 à l'École nationale des pompiers du Québec de la MRC d'Avignon relativement aux formations des pompiers ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est ne dispose pas de caserne d'incendie et conséquemment n'a pas de pompiers employés par elle ;

CONSIDÉRANT l'entente inter municipale de protection incendie entre la municipalité de Pointe-à-la-Croix et la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est signée en date du 16 septembre 2015 ;

CONSIDÉRANT l'entente inter municipale de protection incendie entre la municipalité de Matapédia et la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est signée en date du 15 septembre 2015 ;

CONSIDÉRANT QUE ces ententes prévoient la juste répartition des coûts de protection incendie entre les municipalités, incluant les montants relatifs aux pompiers et à leurs formations ;

CONSIDÉRANT QUE dans ces conditions, la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est serait doublement facturée ;

EN CONSÉQUENCE,  
Il est PROPOSÉ par Mme Chantal Lebel  
Et RÉSOLU à l'unanimité

QUE la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est demande à la MRC d'Avignon de bien vouloir revoir sa facturation relative aux formations des pompiers afin de ne facturer que les municipalités qui utilisent directement les services de l'École des pompiers du Québec.

**Résolution n° 2017 - 07 - 011 Les Loisirs Restigouche-Sud-Est**

CONSIDÉRANT le bilan financier final au 02 juin 2017 de l'OBNL Les Loisirs Restigouche-Sud-Est Inc. faisant suite à sa dissolution ;

EN CONSÉQUENCE,  
Il est PROPOSÉ par Mme Antoinette Boilard-Lord  
Et RÉSOLU à l'unanimité

QUE soit demandé à l'OBNL Les Loisirs Restigouche-Sud-Est Inc. de bien vouloir fournir à la municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est une copie de ses états financiers pour les années 2014, 2015 et 2016.

**2017 - 07 - 012 Ententes sentiers pédestres**

M. François Boulay, maire, entamera de nouvelles discussions avec la propriétaire des terrains concernés par les ententes de droits de passage échues.

**2017 - 07 - 013 Projet FAIR 2017-2017**

Le point sera discuté à la prochaine réunion de travail.

**2017 - 07 - 014 Varia**

**2017 - 07 - 014 - 1 Soumission Ro-Ad & Fils**

Des soumissions seront demandées à d'autres entreprises concernant les travaux d'entretien et de réparation des chemins de New-Glasgow, Kempt et de St-Étienne.

**2017 - 07 - 014 - 2 Comité de développement local de Ristigouche-Sud-Est**

Suite à la dissolution de l'OBNL Les Loisirs Restigouche-Sud-Est Inc., le Comité de Développement Local de Ristigouche-Sud-Est propose de reprendre les activités de loisirs dans la municipalité.

**Résolution n° 2017 - 07 - 015 Levée de l'assemblée**

À 21 h 22, Mme Chantal Lebel propose de lever la séance.  
Accepté.

---

**François Boulay**  
Maire

---

**Hervé Esch**  
Directeur général,  
secrétaire-trésorier